

Procès-verbal de l'Installation du Conseil Communautaire, de l'Election du Président et des Vice-Présidents

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 5 juillet 2020, s'est réuni le Jeudi 9 juillet 2020 à 18h30, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Daniel TAVEL, Doyen d'âge de l'Assemblée, puis de Franck LOMBARD, Président élu par l'Assemblée.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 25

Nombre de délégués présents : 71 délégués présents dont 2 suppléants

Nombre de membres représentés : 2 délégués représentés

Délégués titulaires présents : 69

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Véronique	MAMET
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA

BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BEAUFORT SUR DORON	Séverine	VIBERT
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
CLERY	Eric	ROUSSEAU
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Marie-Pierre	OUVRIER
FRONTENEX	Emilie	DEGLISE-FAVRE
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Daniel	DANGLARD
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Franck	ROUBEAU
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Joël	GACHET
SAINTE HELENE SUR ISERE	Ghislaine	JOLY
SAINTE HELENE SUR ISERE	Patrick	MICHAULT
SAINTE HELENE SUR ISERE	Serge	DAL BIANCO
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	TAVEL
THENESOL	Jean-Pierre	FALGON

TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents : 2

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christelle	MOLLIER

Délégués représentés : 2

Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE

Le Conseil Communautaire a choisi **Davy COUREAU** comme Secrétaire de séance.

1. Installation des membres du Conseil communautaire

Rapporteur : Daniel TAVEL, Doyen d'âge de l'Assemblée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L.5211-6-1,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Arlysère issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Région d'Albertville (Co.RAL), de la Communauté de Communes du Beaufortain (CCB), de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie (CCHCS) et de la Communauté de Communes Com'Arly,

Vu l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les démissions de :

- Monique ROSSET LANCHET de la commune de La Bâthie, par courrier du 17/03/2020 et qui est remplacée par Joëlle BANDIERA,
- Jean-Claude HUGONIN de la commune de Bonvillard, par courrier du 08/06/2020 et qui est remplacée par Julien BENARD,

- Frédéric PALLUEL LAFLEUR de la commune de Cléry, par courrier du 09/06/2020 et qui est remplacée par Eric ROUSSEAU,
- Xavier DEMARETS de la commune d'Hauteluze, par courrier du 04/06/2020 et qui est remplacée par Bernard BRAGHINI.

Le quorum étant atteint, Daniel TAVEL, Doyen d'âge de l'Assemblée, procède à l'installation des membres du Conseil Communautaire comme suit :

➤ en qualité de délégués titulaires :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Véronique	MAMET
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BEAUFORT SUR DORON	Séverine	VIBERT
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE

CLERY	Eric	ROUSSEAU
COHENNOZ	Christiane	DETRAZ
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Marie-Pierre	OUVRIER
FRONTENEX	Emilie	DEGLISE-FAVRE
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Daniel	DANGLARD
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Franck	ROUBEAU
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Joël	GACHET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Patrick	MICHAULT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	TAVEL
THENESOL	Jean-Pierre	FALGON
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER

UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

➤ en qualité de délégués suppléants :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALLONDAZ	James	BLANC
BONVILLARD	Bernard	BERTHET
CESARCHES	Patrick	LATOURE
CEVINS	Marie-Christine	DORIDANT
CLERY	Amandine	VILLEMAGNE-RIVET
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christelle	MOLLIER
ESSERTS-BLAY	Jean-Paul	BOCHET
FLUMET	Michel	JOLY
GIETTAZ (LA)	Michel	BIBOLLET
GRESY SUR ISERE	Véronique	VIANEY
HAUTELUCE	Manuel	MOLLARD
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MONTAILLEUR	Elisabeth	REY
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Lionel	DIREZ
NOTRE DAME DES MILLIERES	Dominique	LOUCHET
PALLUD	Patrice	CHIROUZE
PLANCHERINE	Alain	VINCENT
QUEIGE	Raymond	COMBAZ
ROGNAIX	Marie-Françoise	HEREDIA
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Joël	RICHARD
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLER
SAINT VITAL	Raphaël	GROS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Murielle	MERLIN
THENESOL	Anthony	PICQUE

TOURNON	Christian	BENEITO
TOURS EN SAVOIE	Michel	PANTALEON
VENTHON	Corinne	MERMIER
VERRENS-ARVEY	Frédéric	PACHE
VILLARD SUR DORON	Jean-Noël	BERTHOD

2. Election du Président

Rapporteur : Daniel TAVEL, Doyen d'âge de l'Assemblée

Daniel TAVEL, Doyen d'âge de l'Assemblée, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Il rappelle que cette élection se déroule au scrutin secret à trois tours après appel de candidatures. La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours, la majorité relative suffit au troisième tour. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Christian RAUCAZ et Michel CHEVALLIER ont été désignés assesseurs.

Daniel TAVEL, Doyen d'âge de l'Assemblée, fait appel aux candidatures.

Franck LOMBARD est candidat.

Il est procédé à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	11
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	3
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

A obtenu

Franck LOMBARD	59
----------------	----

Franck LOMBARD a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé Président et immédiatement installé.

3. Nombre de postes de Vice-Présidents

Rapporteur : M. le Président

L'article L.5211-10 du CGCT prévoit que « le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant. Cependant, à la majorité des deux-tiers de l'organe délibérant, le nombre de Vice-Présidents peut être augmenté jusqu'à 30 % sans dépasser un plafond de quinze Vice-Présidents ».

M. le Président propose de fixer à 15 le nombre de postes de Vice-Présidents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer à 15 le nombre de postes de Vice-Présidents.

4. Election des Vice-Présidents

Rapporteur : M. le Président

4.1. Election du 1^{er} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Frédéric BURNIER FRAMBORET est candidat.

Il est procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	17
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	56
Majorité absolue	29

A obtenu

Frédéric BURNIER FRAMBORET	56
----------------------------	----

Frédéric BURNIER FRAMBORET a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 1^{ère} Vice-Président et immédiatement installé.

4.2. Election du 2^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 2^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Christian RAUCAZ est candidat.

Il est procédé à l'élection du 2^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	13
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	3
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	57

Majorité absolue	29
------------------	----

A obtenu

Christian RAUCAZ	57
------------------	----

Christian RAUCAZ a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.3. Election du 3^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 3^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

François GAUDIN est candidat.

Il est procédé à l'élection du 3^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	16
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	55
Majorité absolue	28

A obtenu

François GAUDIN	55
-----------------	----

François GAUDIN a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.4. Election du 4^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 4^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Emmanuel HUGUET est candidat.

Il est procédé à l'élection du 4^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	7
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	64

Majorité absolue	33
------------------	----

A obtenu

Emmanuel HUGUET	64
-----------------	----

Emmanuel HUGUET a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 4^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.5. Election du 5^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 5^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

André VAIRETTO est candidat.

Il est procédé à l'élection du 5^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	8
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

André VAIRETTO	64
----------------	----

André VAIRETTO a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.6. Election du 6^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 6^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Philippe MOLLIER est candidat.

Il est procédé à l'élection du 6^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	10
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	62

Majorité absolue	32
------------------	----

A obtenu

Philippe MOLLIER	62
------------------	----

Philippe MOLLIER a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.7. Election du 7^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 7^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Patrick MICHAULT est candidat.

Il est procédé à l'élection du 7^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	10
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu

Patrick MICHAULT	61
------------------	----

Patrick MICHAULT a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.8. Election du 8^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 8^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Pierre LOUBET est candidat.

Il est procédé à l'élection du 8^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	13
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	2

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

A obtenu

Pierre LOUBET	58
---------------	----

Pierre LOUBET a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.9. Election du 9^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD élu Président, à l'élection du 9^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Emmanuel LOMBARD est candidat.

Il est procédé à l'élection du 9^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	12
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

A obtenu

Emmanuel LOMBARD	60
------------------	----

Emmanuel LOMBARD a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 9^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.10. Election du 10^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 10^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Hervé BERNAILLE est candidat.

Il est procédé à l'élection du 10^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	12
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du	

Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu

Hervé BERNAILLE	61
-----------------	----

Hervé BERNAILLE a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.11. Election du 11^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 11^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Alain ZOCCOLO est candidat.

Il est procédé à l'élection du 11^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	11
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu

Alain ZOCCOLO	61
---------------	----

Alain ZOCCOLO a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 11^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.12. Election du 12^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 12^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Christiane DETRAZ est candidate.

Il est procédé à l'élection du 12^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	13
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

A obtenu

Christiane DETRAZ	59
-------------------	----

Christiane DETRAZ a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 12^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

4.13. Election du 13^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 13^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Jean-François BRUGNON est candidat.

Il est procédé à l'élection du 13^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	8
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	33

A obtenu

Jean-François BRUGNON	64
-----------------------	----

Jean-François BRUGNON a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 13^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.14. Election du 14^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 14^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Michel CHEVALLIER est candidat.

Il est procédé à l'élection du 14^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	14
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

A obtenu

Michel CHEVALLIER	58
-------------------	----

Michel CHEVALLIER a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 14^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

4.15. Election du 15^{ème} Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 15^{ème} Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Véronique MAMET est candidate.

Il est procédé à l'élection du 15^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	73
A DEDUIRE : bulletins blancs	11
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu

Véronique MAMET	61
-----------------	----

Véronique MAMET a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 15^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

M. le Président clôt l'installation à 23h40.

Observations et réclamations

Le Doyen d'âge,

Le Secrétaire,

Le Président,



Les Membres du Conseil communautaire :

[The page contains numerous handwritten signatures in blue ink, many of which are heavily scribbled over or crossed out. Some legible signatures include 'Kouy' and 'Soury'. The signatures are scattered across the page, corresponding to the roles listed above.]